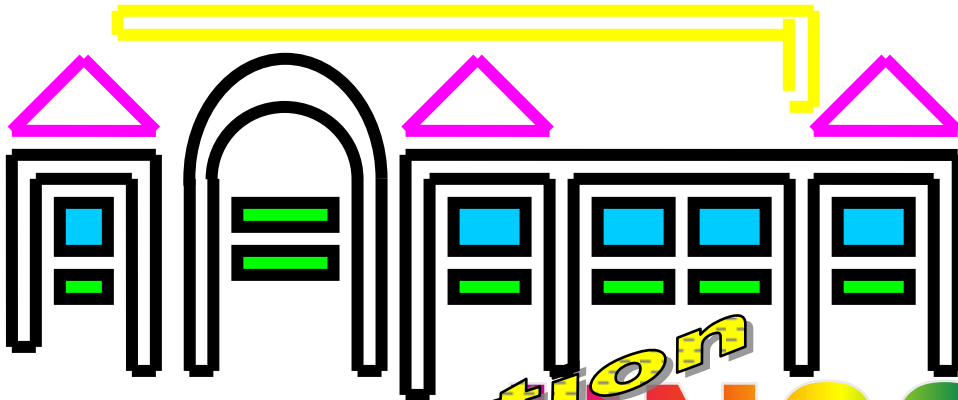


# PROJET D'AS



Association sportive **UNSS**

2020 / 2021

**UNSS**

## **I) Nature de l'association :**

Association créée sous la loi de 1901, à but non lucratif. Le chef d'établissement en est le président. Le bureau est complété par un secrétaire et un trésorier. l'AS est constituée d'élus et de licenciés.

## **II) fonctionnement de l'association sportive :**

**UNSS**

### 1) Choix des APS

Ces dernières font suite aux APS vues en cours d'éducation physique et sportive ou amènent les élèves à découvrir de nouvelles activités. Les APS proposées sont : le TENNIS de TABLE, l'ESCALADE, la NATATION SPORTIVE, la DANSE, le BASKET BALL, la BOXE et le YOGA/RELAXATION.

### 2) limites de l'AS :

Elle est limitée par le nombre d'enseignants encadrant et les installations matérielles.  
8 professeurs-animateurs en 2020 – 2021

### 3) ses formes de compétition:

- formule traditionnelle avec les rencontres niveaux district et départemental.
  - championnat d'académie et Championnats de France
- Cela concerne les catégories benjamines, minimes, cadets filles ou garçons.

#### 4) inscription à l'AS :

Elle se déroule sur la base du volontariat. Au début de l'année les créneaux sont ouverts à tous par catégories d'âge si possible, puis après choix de la part des élèves sur leur inscription ou non, seulement aux licenciés. La cotisation pour la licence est votée au cours de l'assemblée générale : elle est de 20 euros. Pour qu'un élève soit inscrit une autorisation parentale est nécessaire, intégrée au carnet de liaison depuis cette année.

#### 5) budget de l'AS :

Un compte d'exploitation et un bilan financier des dépenses et des recettes sont soumis chaque année au Conseil d'Administration du collège. Ce bilan sert aux différentes demandes de subventions (Mairie / Conseil Général).

### **III) articulation avec le projet d'établissement :**

Investie d'une mission de service public à finalité éducative, l'AS affiliée à l'UNSS contribue à aider chaque élève à élaborer son projet personnel, et à lui permettre de vivre en harmonie avec l'école.

**AXE 1 : La réussite des élèves par la continuité et la cohérence des apprentissages :** s'engager dans un parcours sportif et capitaliser des connaissances, des expériences et des valeurs formatives et éducatives.

**AXE 2 : La réussite des élèves par l'évolution des pratiques et des organisations, jusqu'au concept de persévérance scolaire :**

Accompagner l'élève tout en augmentant son autonomie et sa responsabilité, cibler les élèves en décrochage et les intégrer à un projet sportif, moyen pour démarrer une discussion autour de sa problématique personnelle.

**AXE 3 : La réussite des élèves par la qualité de l'accueil :**

Développer un climat scolaire favorable à la prise en compte des spécificités des élèves. Préparer les élèves à agir et à vivre ensemble.

Développer des comportements responsables vis à vis de soi, des autres et de l'environnement.

### **IV) articulation avec le projet d'EPS :**

Prolongement de l'enseignement obligatoire de l'EPS, l'association sportive qui se caractérise par l'engagement volontaire des participants en est aussi un dépassement. Prolongement car les activités proposées à l'AS sont en majorité celles qui servent de support à l'EPS, dépassement car s'appuyant sur la libre adhésion aux pratiques physiques complémentaires, elle se donne comme objectif d'engager nos élèves vers une vie d'adulte physiquement actif et responsable.

S'appuyant sur la compétition (moteur pour les élèves), l'AS se donne aussi comme priorité de contribuer :

- à la mise en réussite des élèves
- à l'apprentissage et au respect des règles
- à la construction des conditions de la santé,
- à l'apprentissage de la sécurité, à l'accès à la responsabilité, au développement de la solidarité et de la coopération.

Enfin, l'association sportive joue un rôle d'interface irremplaçable entre la scolarité obligatoire et le mouvement associatif : à ce titre nous essayons d'amener un maximum d'élèves à jouer en club et d'entretenir un partenariat avec les clubs de la ville : escalade, sports collectifs et pelote basque notamment.

### 1) la pratique sportive :

- tout élève participant aux activités de l'AS doit être obligatoirement licencié à l'UNSS.
- chaque élève a la possibilité de pratiquer plusieurs activités au sein de l'AS au cours de l'année, mais aussi simultanément ; il lui sera alors demandé de faire connaître ses choix prioritaires pour les rencontres du mercredi (la participation aux différents entraînements ne posant pas de problème).
- les activités de l'association sportive sont ouvertes à tous les élèves du collège quels que soient leurs niveaux de pratique.

### 2) l'association sportive, outil d'éducatif :

- l'adhésion à l'association sportive restera toujours un acte volontaire. Mais avant de délivrer une licence à un élève, il lui sera rappelé les obligations qu'il contracte, et les responsabilités qu'il devra assumer vis à vis de son équipe, de ses camarades et de l'AS : respect des règles de fonctionnement, des biens et des personnes : une charte qu'il signe sur sa fiche d'inscription.
- la compétition sera présentée comme un moyen de se découvrir, de découvrir l'autre, d'apprendre à l'estimer et à le respecter, car seule la confrontation avec l'autre permet de se situer et de se dépasser : cela donne aussi des repères pour la vie quotidienne à nos élèves.
- la participation aux activités de l'AS amènera progressivement chaque élève à dépasser le rôle de simple pratiquant (consommateur) pour déboucher sur l'ensemble des rôles du monde associatif (acteur) : formation de jeunes officiels, juges entre autres.

### 3) l'association sportive, outil de découverte :

- l'AS est un lieu d'échanges et de rencontres, de ce point de vue les rencontres inter établissements sont irremplaçables.
  - Le mercredi après midi, qui permet de jouer « contre » et de rencontrer les élèves d'autres collèges, est le temps fort de l'association sportive. De plus, pendant ce temps les élèves ne sont pas livrés à « eux-mêmes », restant dans une structure établie
  - la communication sera assurée : à l'intérieur du collège par voie d'affiche aussi bien en ce qui concerne les programmes que les résultats, à l'extérieur par l'intermédiaire de la presse locale et de l'UNSS (site internet)
  - toute la communauté scolaire doit être associée aux activités de l'AS.
- Des contacts sont pris avec les clubs sportifs afin de développer une coopération avec le mouvement associatif qui ne pourra être que bénéfique pour les élèves du collège.

### 4) modalités de pratiques :

Les professeurs du collège animent l'association sportive avec pour cette année scolaire la répartition des activités suivantes :

- **Escalade** : - Greg DAMON et Pierre GUITTARD
- **Natation** : - Patrice BLANCHARD (**secrétaire de l'AS**)
- **Danse** : - Christophe GODARD
- **Tennis de Table** : -Eric BEAUVOIR -
- **Basket ball** : - Jean Michel PREVET (**Trésorier de l'AS**)
- **Yoga/Relaxation** : Tatiana MARQUEZ DIAZ
- **Boxe** : Imara SAID MOHAMED, professeur de physique, diplômé en sports de combat

La boxe, pratiquée par les élèves – enthousiastes - intègre l'AS en 2018-2019 (après une année au sein du FSE). Cette activité prisée également par les filles joue un double rôle : une pratique physique importante qui développe les habiletés sociales et un atelier qui concourt à créer les conditions d'une école bienveillante et inclusive encourageant les élèves à poursuivre leur parcours scolaire

Le profil particulier de nos élèves (98,1% de demi-pensionnaires) ainsi que les difficultés liées au transport nous obligent à placer la quasi-totalité de nos séquences d'entraînements sur le créneau de la pause méridienne tous les jours de semaine. Les compétitions restent bien entendues le mercredi après-midi ou journée (CROSS COUNTRY annuel – Championnats d'Académie)

### PALMARES

- ▶ De nombreuses fois « Champion-ne d'Académie » par équipe ou individuel-le
- ▶ Le Collège Pointe des Châteaux compte fièrement les **titres nationaux** suivant :

Champion de France de PELOTE BASQUE  
Triple Champion de France d'ESCALADE  
Vice-Champion de France d'ESCALADE  
Champion de France de TENNIS de TABLE



### Le programme 2020-2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>DANSE-APEX</b> M. GODARD Gymnase	<b>DANSE-APEX</b> M. GODARD Gymnase	<b>NATATION</b> <b>13h30-14h30-15h30</b> M. BLANCHARD Piscine Stella  <b>ESCALADE</b> <b>13h-15h</b> M. DAMON Mur college  <b>BASKET BALL</b> <b>13h-15h</b> M. PREVET Plateau couvert	<b>TENNIS de TABLE</b> M. BEAUVOIR Gymnase college	<b>TENNIS de TABLE</b> M. BEAUVOIR Gymnase college
<b>BOXE</b> <b>11h35-12h30</b> M. SAID Plateau couvert	<b>BOXE</b> <b>11h35-12h30</b> M. SAID Plateau couvert		<b>BOXE</b> <b>11h35-12h30</b> M. SAID Plateau couvert	<b>BOXE</b> <b>11h35-12h30</b> M. SAID Plateau couvert
	<b>ESCALADE</b> M GUITTARD Mur college		<b>BASKET BALL</b> Mme BERNARD Mme D'OUTREWE(semA)	<b>ESCALADE</b> M GUITTARD Mur college
<b>YOGA Sem B !</b> <b>11h35-12h30</b> Mme MARQUEZ DIAZ D23 OU S de réunion	<b>YOGA</b> <b>11h35-12h30</b> Mme MARQUEZ DIAZ D23 OU S de réunion		<b>YOGA Sem B !</b> <b>11h35-12h30</b> Mme MARQUEZ DIAZ D23 OU S de réunion	
<b>De 12h à 13h</b>	<b>De 12h à 13h</b>		<b>De 12h à 13h</b>	<b>De 12h à 13h</b>

Le **CROSS CONTRY UNSS** est une activité phare annuelle qui dépasse la cinquantaine de participants. (9 Octobre 2019 et 4 Décembre 2019)

Pour **cette année 2020-21**, compte tenu de la crise sanitaire, le CROSS district Sud a été annulé.

### Les objectifs résumés :

<b>Pour un sport scolaire ambitieux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Favoriser les parcours sportifs</li> <li>• développer notre participation aux Championnats d'Académie et de France</li> </ul>
<b>Pour un sport scolaire démocratique et accessible</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Sensibiliser à la nécessité d'une pratique sportive quotidienne</li> </ul>
<b>Pour un sport scolaire éthique et solidaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Développer le « vivre ensemble » dans et en dehors de l'établissement</li> </ul>
<b>Pour un sport scolaire responsable</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Former des Jeunes Officiels</li> <li>•Responsabiliser les élèves dans les rôles de reporters, secouristes et accompagnateurs</li> </ul>